



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 733

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 733 intitulé : *Règlement décrétant et imposant les taxes foncières et autres compensations pour l'exercice financier 2024* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 et qu'il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Tel que mentionné précédemment, ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Donné à Delson, ce 20 décembre 2023.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier